



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 02/05/2023

Dossier complet le : 02/05/2023

N° d'enregistrement : 2023-0591

1 Intitulé du projet

RECONSTRUCTION ET CONFORTMENT DU MUR DE CROCHEMORT - LE LORAIN

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Agence des 50 pas géométriques

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

4 3 5 0 2 8 5 3 5 0 0 0 3 5

EPIC de l'Etat

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

EMONIDES

Hervé

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
11 b	Reconstruction et confortement d'un mur de soutènement de 120 ml (Reconstruction d'ouvrage)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Confortement du mur vpar la mise en place d'une paroi clouée et reconstruction de la partie effondrée sur une quarantaine de mètre de long sur 7 m de hauteur.

4.2 Objectifs du projet

Ces travaux permettront d'assurer la pérennité de l'ouvrage qui de ce fait :

- stabilise la route nationale n°1,
- protège le quartier des inondations
- supporte le square des Alizées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La durée prévisionnelles des travaux est de 8 mois (y compris la période de préparation) ; le phasage des travaux est le suivant :

- réalisation des clous,
- aménagement des plateformes pour l'installation de chantier et dispositions nécessaires pour protéger les ouvrages existants,
- démolition et évacuation des débris du mur et des partie en béton en partie effondrés,
- aménagement d'une piste d'accès à la plage (démolition de bâtiments en ruine),
- reprofilage des terrains,
- foration des clous et scellements,
- projection du béton sur la paroi,
- réalisation du dallage et muret garde corps, du caniveau de récupération des eaux de pluie,
- réfection du site et démontage des installations de chantier.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

pas de phase d'exploitation

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Je ne sais pas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Longueur du mur à conforter Hauteur du mur	80 m 7 m
Longueur du mur à reconstruire Hauteur	40 m 7 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme (PLU)

Zonage : N1

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sismique, inondation et mouvements de terrains
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

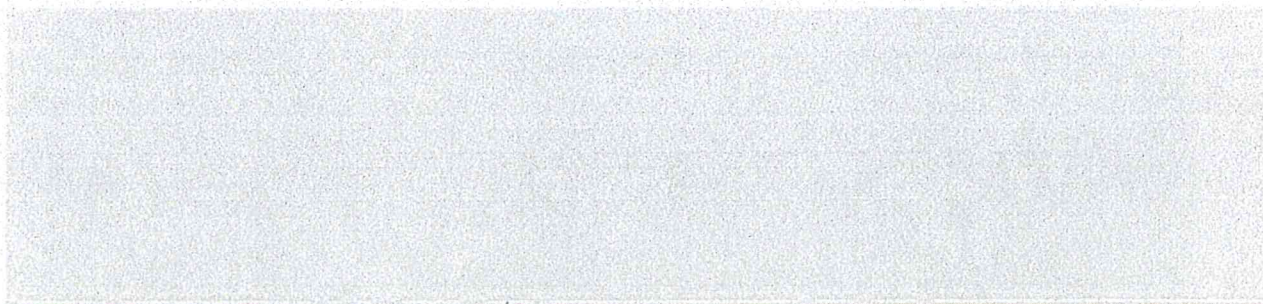
Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

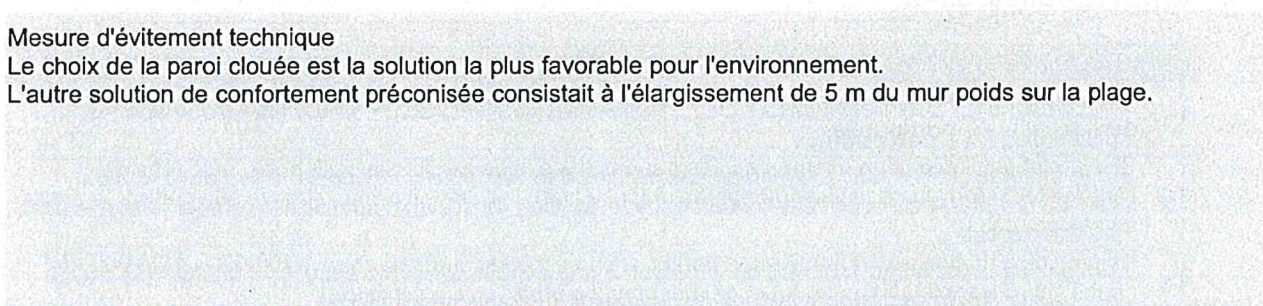


6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

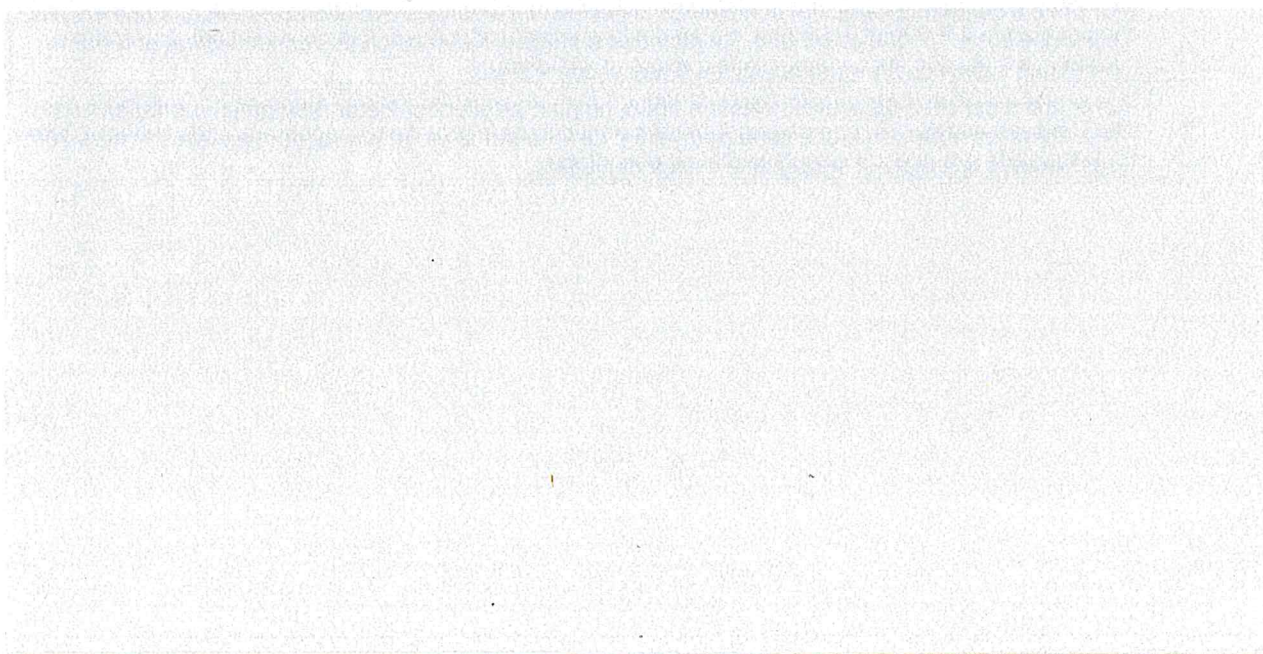
Mesure d'évitement technique

Le choix de la paroi clouée est la solution la plus favorable pour l'environnement.

L'autre solution de confortement préconisée consistait à l'élargissement de 5 m du mur poids sur la plage.



6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).



7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Les Etudes Préliminaires (EP) et Avant Projet (AVP)	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

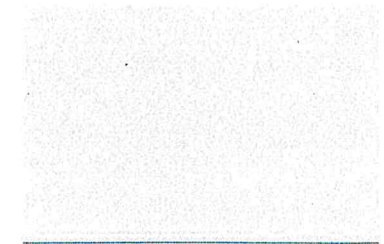
Nom ALEXANDRE

Prénom Alain

Qualité du signataire Chargé d'opérations

À Fort-de-France

Fait le 2 / 4 / 0 / 4 / 2 / 3



Signature du (des) demandeur(s)

**Pour le Directeur empêché,
Hervé ÉMONIDES,
Le Responsable des Opérations,**

Alain ALEXANDRE

1 PLANS DE SITUATION

Figure 1 : Plan de situation – carte IGN 1/5000 (source : Infoterre)

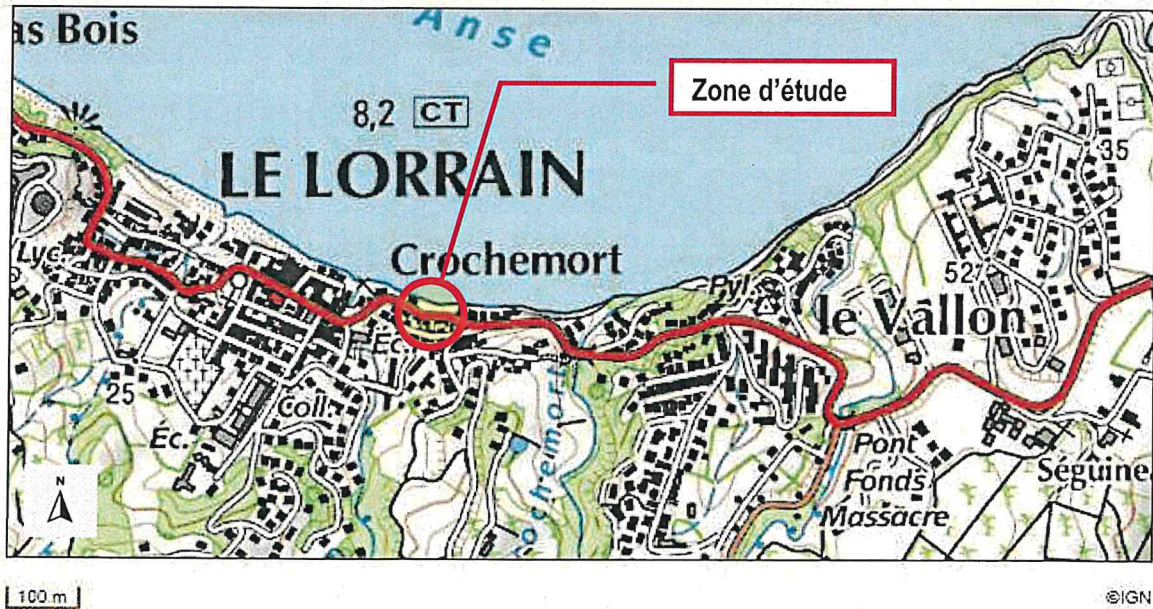
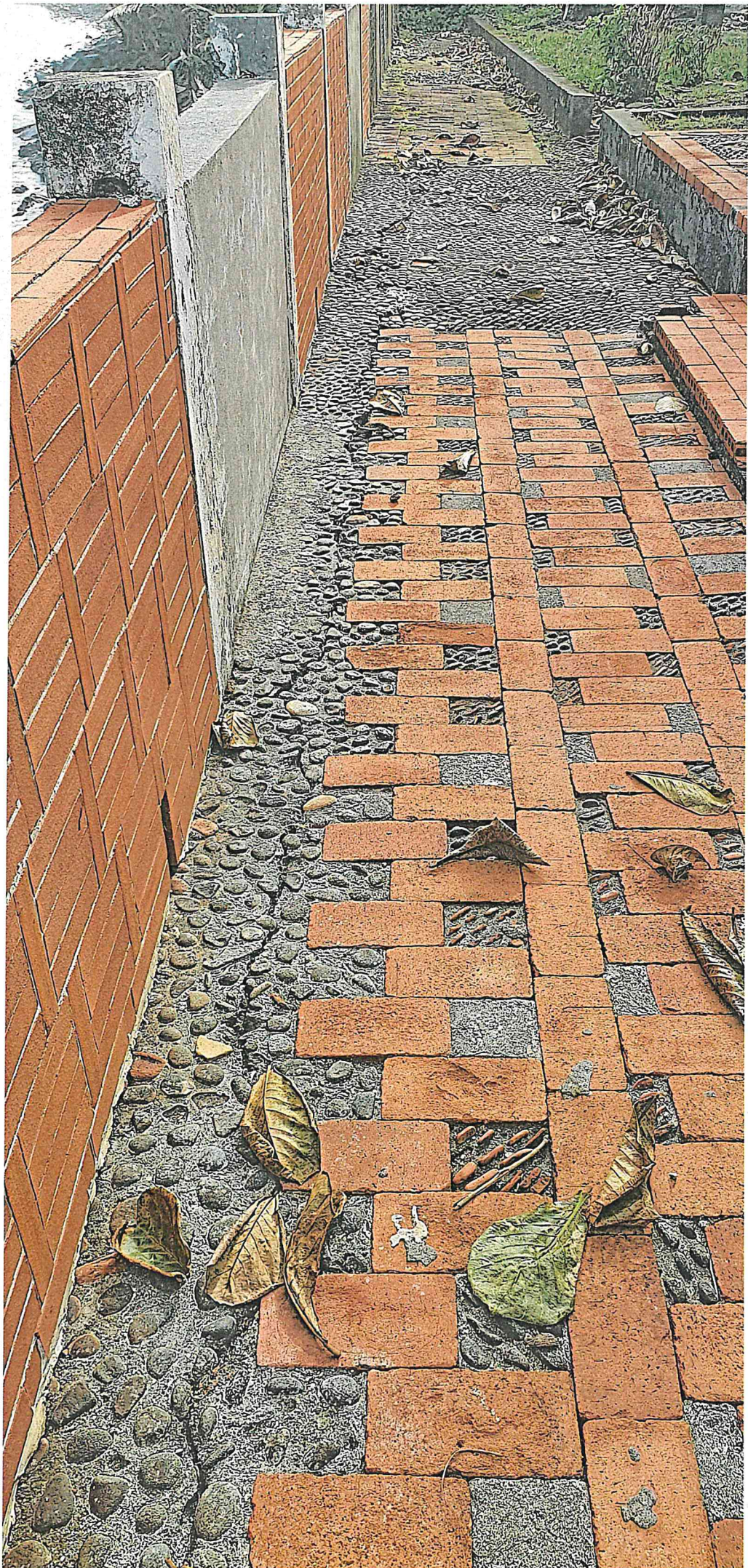
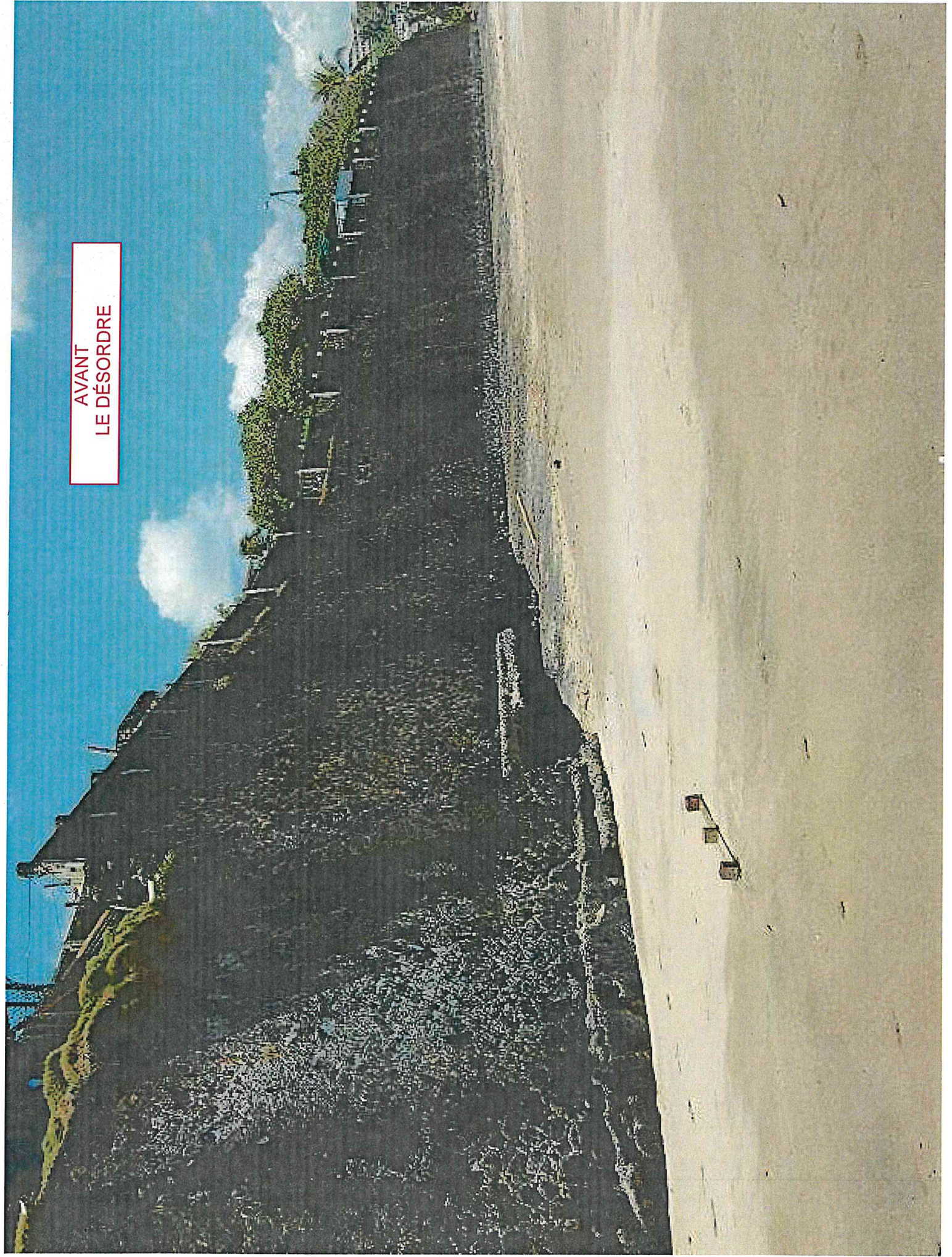


Figure 2 : Photographie aérienne 1/1000 (source : Infoterre)

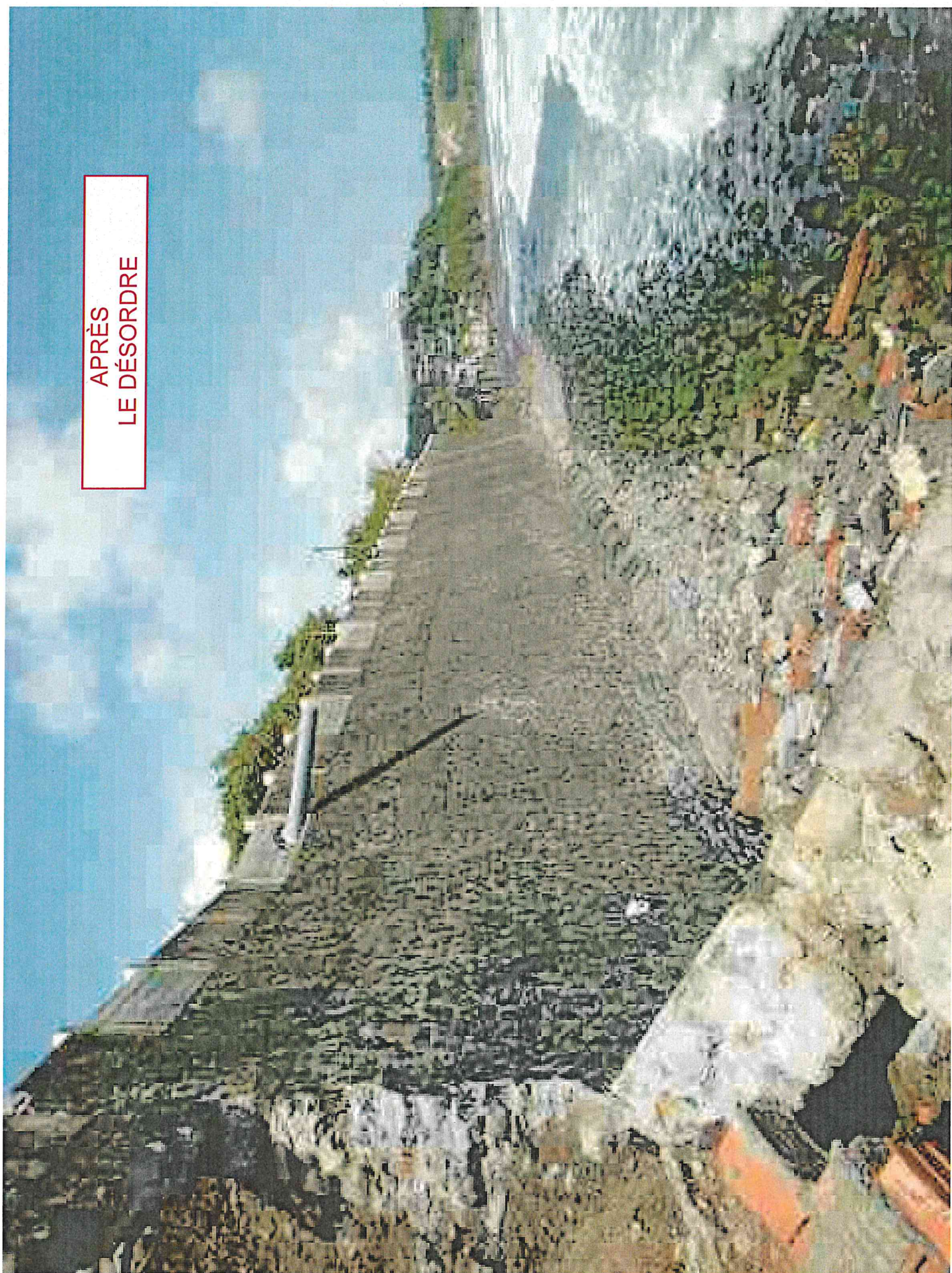


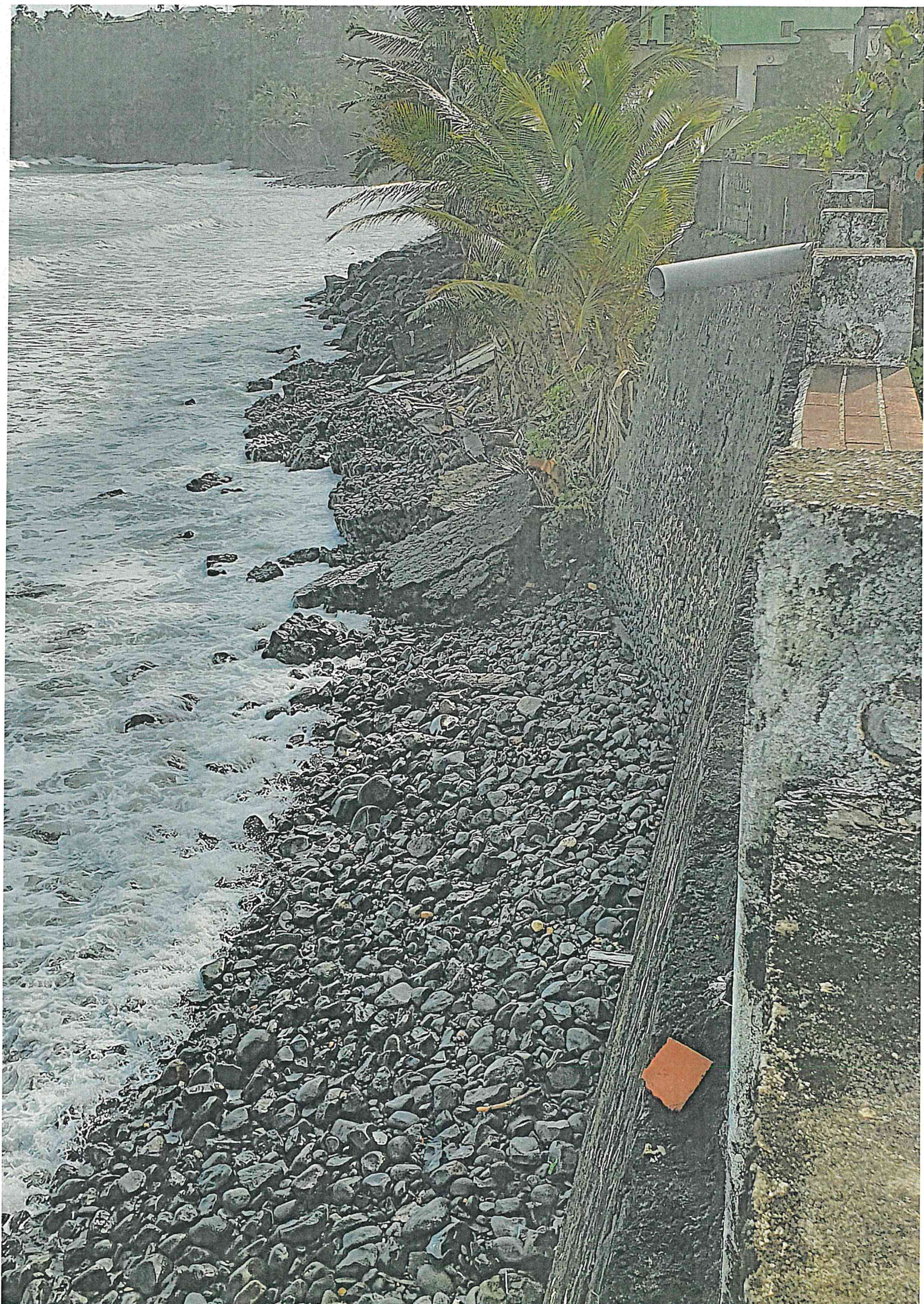


AVANT
LE DÉSORDRE



APRÈS
LE DÉSORDRE





2 CONTEXTE DE L'ETUDE

2.1 Données générales - Généralités

2.1.1 Généralités

Nom de l'opération : Reconstruction et confortement du mur de Crochemort
Commune : LE LORRAIN (97214)
Maître d'ouvrage : Agence des 50 pas géométriques de Martinique

2.1.2 Documents transmis

Les documents communiqués et utilisés dans le cadre de ce rapport sont :

- Diagnostic du mur subsistant après le sinistre de mai 2009 – Mur haut de plage en contrebas de la RN1 au quartier Crochemort – Quartier Crochemort - Commune du Lorrain – Note du 22 aout 2009 ;
- Plan topographique – Echelle 1/200^e – Antilles Topo Expertise - En date du 28/06/2005 ;
- Relevé topographique – Mur de Crochemort – Cabinet Onfray Clause et Associés – En date de septembre 2020 ;
- Etude géotechnique de conception (G2) phase Avant-Projet (AVP) GINGER Géode référencé G001.L.048_002-01 du 13/05/22.

2.2 Description du site

2.2.1 Topographie, occupation du site

Le projet porte sur la reconstruction et le confortement du mur en maçonnerie bordant le littoral au lieu-dit Redoute à l'extrémité Nord du quartier Crochemort sur la commune du Lorrain.

Cet ouvrage haut de 6 à 7 mètres (plus 1 m de garde-corps) et long d'une centaine de mètres s'est effondré sur un linéaire d'environ 40 mètres en mai 2009 en contrebas des habitations et du parc entre la RN1 et la plage.

Les cotes altimétriques du terrain en tête de mur varient de 8 NGM à proximité du mur jusqu'à environ 11 NGM à l'angle Sud-Est à proximité des habitations présentes au niveau du glissement.

Le mur de Crochemort faisant l'objet de la présente étude est limité :

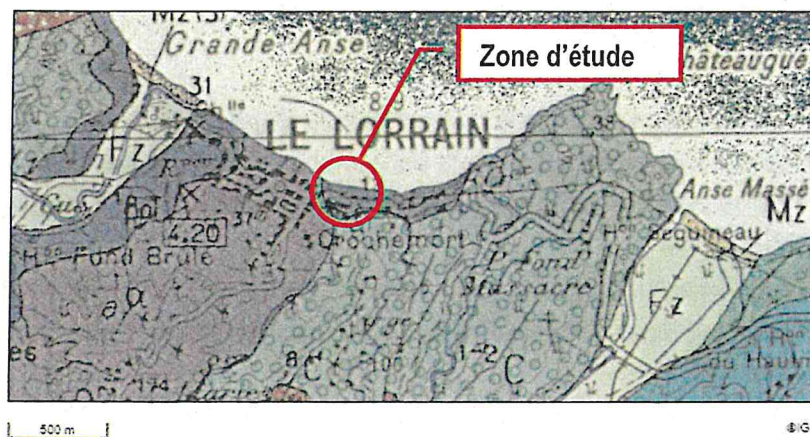
- Au Nord par la mer,
- Au Sud par la route RN1,
- A l'Est (après la zone ayant subi le glissement en mai 2009), par le terrain naturel présentant une pente de l'ordre de 36° d'après le plan topographique. Les photos d'archive et le plan topographique de 2007 indiquent la présence d'une protection en enrochements en pied de talus. Cette protection n'apparaît pas sur les compléments topographiques de 2020 mais ont été constatés sur site au-delà de l'emprise du mur effondré.

- A l'Ouest, par un talutage à environ 36° d'après le plan topographique soutenu en pied par un mur en gabions d'environ 2.5 m d hauteur.

2.2.2 Contexte géologique et hydrogéologique

D'après la carte géologique de la Martinique à l'échelle 1/50 000^{ème} et compte tenu de notre connaissance du site, il ressort que la géologie du secteur devrait être celle d'une coulée de basalte porphyrique (notée 1βol sur la carte géologique). En pied de mur, cette formation est présente localement à l'affleurement et est localement recouverte d'épaisseurs variables de remblais et d'alluvions modernes.

Figure 3 : Carte géologique de la Martinique à 1/50 000^{ème} (source : BRGM)



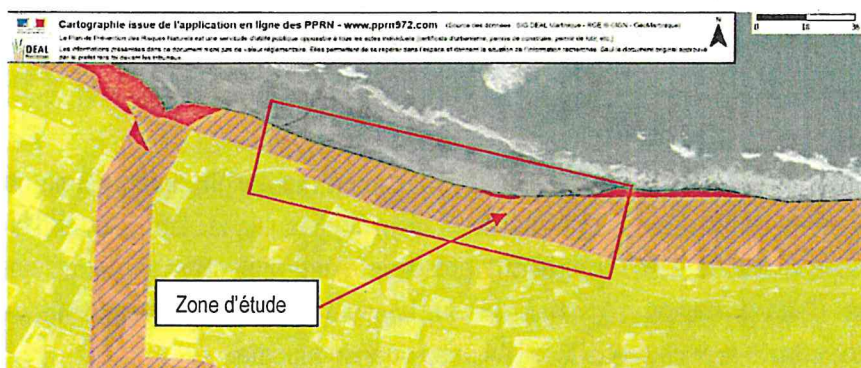
Le contexte hydrogéologique devrait être celui de la nappe liée au niveau de la mer en pied de mur associé à des circulations d'eau erratiques au sein des remblais à l'arrière du mur, principalement à la faveur d'évènements pluvieux.

2.2.3 Risques naturels

L'ensemble de la Martinique est classé en aléa fort vis-à-vis du risque sismique (zone 5 selon le décret d'octobre 2010).

D'après le PPRn de 2013 de la commune de Le Lamentin, la zone d'implantation du projet est située en zonage réglementaire de couleur orange bleue avec un aléa fort de mouvement de terrain.

Figure 4 : Extrait du PPRn de la commune du Lorrain (source : DEAL Martinique)



2.3 Caractéristiques du projet

Le mur faisant l'objet de la présente étude est le mur en maçonnerie en contrebas de la RN1 longeant le littoral dans le quartier de Crochemort dans le Lorrain. En tête de mur, on trouve des espaces verts, un chemin piéton et deux bâtiments de type R+1.

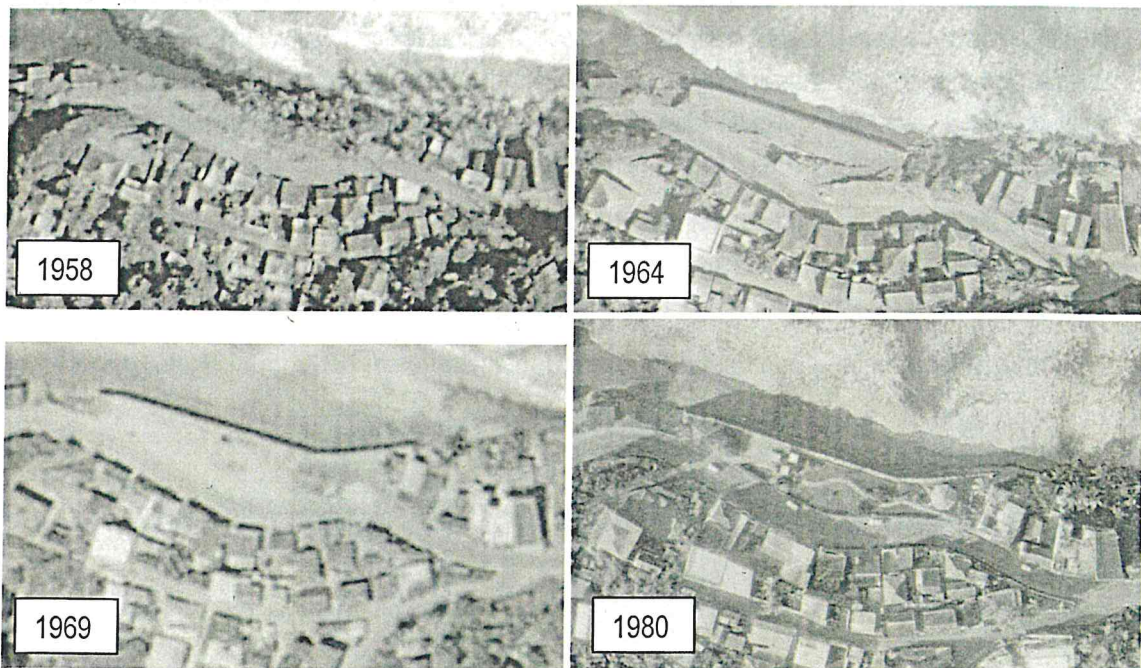
D'après le diagnostic réalisé en août 2009, le mur s'est effondré sur une trentaine de mètres en mai 2009 à la suite d'un épisode pluvieux.

Le mur de soutènement présente une hauteur de parement de 6 à 6.3 m, constitué d'une partie basse de 4.7 m et d'une rehausse apparente de 1.3 à 1.6 m, et d'un garde-corps en maçonnerie de 1.1 m de hauteur. Au droit du glissement le mur présente une épaisseur minimale de l'ordre de 50 cm en crête qui augmente en pied. Six niveaux de barbicanes régulièrement espacées sont visibles sur le parement. Il s'agit de réserves rectangulaires sur le parement.

D'après les photographies aériennes, le mur aurait été construit en trois phases :

- 70 ml sur la partie Ouest (photographie 1964),
- 30 ml sur la partie centrale (photographie 1969),
- 15 ml au niveau des habitations et probablement réhaussé de 1.6 m sur l'ensemble du linéaire (photographie 1980).

Figure 5 : Photographies aériennes d'archive

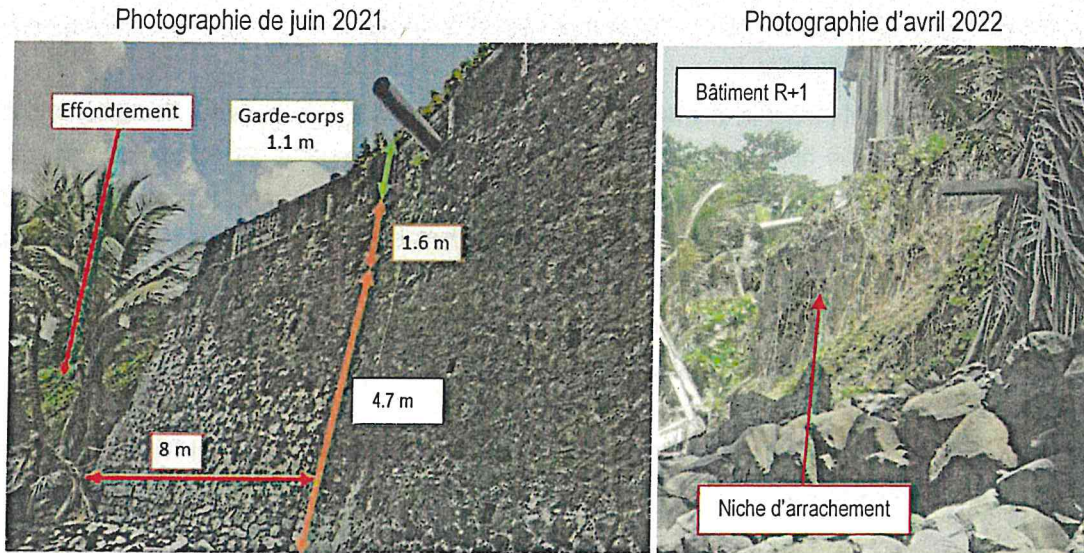


Conformément au diagnostic et à nos constats visuels, on distingue le mur construit lors de la première phase et les 8 ml restants après effondrement du mur de la deuxième phase.

Sur les 8 ml de mur non effondré de la deuxième phase de construction, on constate l'absence de jointoiment en pied. La présence d'un débordement de la semelle à l'aval n'est pas indiquée sur le plan topographique de 2020 et n'a pas été rencontré lors des fouilles de reconnaissance de fondation. Sur le mur Ouest, un débordement de la semelle d'assise du mur sur 30 cm est visible sur la majorité du linéaire.

Selon le plan topographique de 2020, la plage en pied est située à environ 1 NGM. Le chemin en crête de mur est situé entre 7 et 8 NGM. La route RN1 est située entre 8 NGM à l'Ouest et 11.5 NGM au niveau du glissement.

Figure 6 : Vue du mur existant à proximité du linéaire effondré







L'effondrement a engendré un glissement de terrain sur environ 30 m, entraînant la ruine des aménagements du parc (carbets, dalle béton, escalier, etc) et laissant visibles les fondations du bâtiment de type R+1 sur la niche d'arrachement verticale. Au niveau de l'effondrement, les remblais fins argilo-sablo-graveleux avec des cailloutis étaient visibles à l'arrière du soutènement sur toute la hauteur, y compris, à priori, en-dessous des fondations des bâtiments (visibilité et accès difficiles).

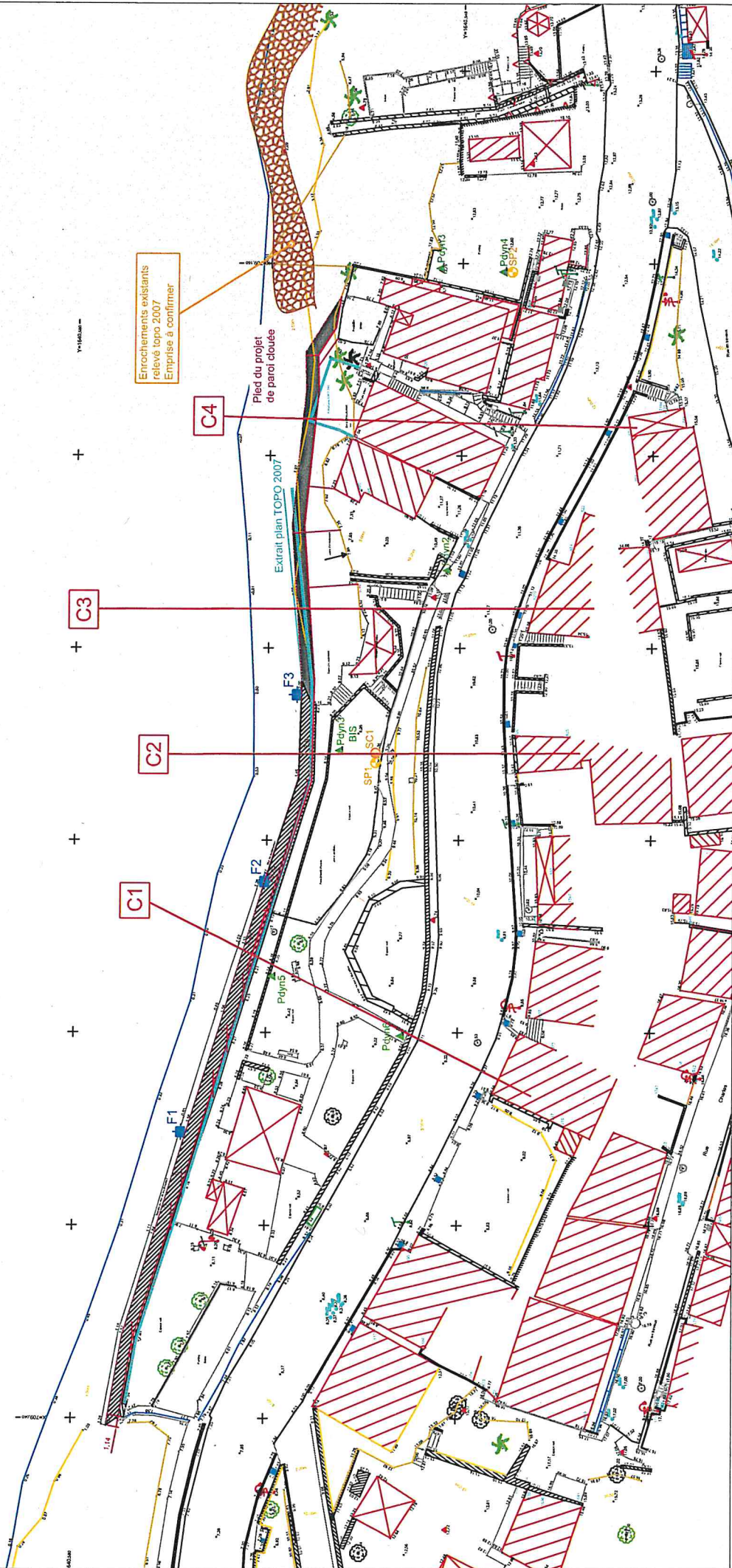
D'après le diagnostic, le parement du mur côté mer ne présente pas de signe d'instabilité. Cependant, au niveau du chemin piéton en crête de mur, des fissures d'ouverture centimétrique parallèles au mur qui s'étendent sur plusieurs mètres de long sont visibles à faible distance du garde-corps.

Figure 7 : Fissures en crête de mur (photographies issues du DCE pour l'étude géotechnique)



Légende :

-  Sondage pénétrométrique
-  Sondage destructif avec essais pressiométriques
-  Sondage carotté avec pose de piézomètre
-  Sondage reconnaissances de fondations



VILLE
DU
LORRAIN

LE LORRAIN (97214)
Rue Capitaine Laine
MUR CROCHEMORT
ref : G001.L-048_1

Annexe 2 :
Implantation des sondages
Vue en plan paroi clouée



Innovable Les Flamboyants
ZI la Lézarde
97232 LE LAMERTIN
Tel : 05 98 51 99 57
Fax : 05 98 51 99 57

EP / AVP	Format A3	Echelle : 1/400
DS	—	Emission originale
DESS. VERIF.	MODIFICATIONS	DATE
		IND.